

Je suis ambulancier et voici combien je touche de salaire chaque mois

Chaque 8 avril, la Journée des Ambulanciers met en lumière ces professionnels, au rôle essentiel et à la rémunération bien encadrée.



Je suis ambulancier et voici combien je touche de salaire chaque mois© Shutterstock

Chaque 8 avril, la Journée des Ambulanciers met en lumière ces professionnels, au rôle essentiel et à la rémunération bien encadrée.

Chaque 8 avril, la **Journée Nationale des Ambulanciers** rappelle combien ces professionnels sont essentiels. Privés ou rattachés au service public, ils interviennent partout, tout le temps, sans projecteurs, mais avec une efficacité et une implication sans faille. Initiée en 2019, cette journée rend hommage à celles et ceux qui, dans l'urgence ou la routine, **prennent soin des autres** avec rigueur et sang-froid.

Présents sur les routes, à domicile ou en milieu hospitalier, ils incarnent une chaîne de soins qui ne dort jamais. Cette date est aussi l'occasion de mettre un coup de projecteur sur un **métier parfois méconnu**, mais profondément humain. L'ambulancier n'est pas qu'un conducteur : il est un maillon vital du système de santé. Focus sur cette profession de terrain, et sur la **rémunération qu'elle implique** au quotidien.

Le rôle essentiel de l'ambulancier

[Avant même qu'un patient n'arrive à l'hôpital](#), c'est souvent lui qui prend le relais. L'ambulancier, à bord d'un véhicule conçu pour faire face à l'urgence, **assure le transport des malades** et des blessés, de jour comme de nuit, dans des conditions exigeantes. Mais conduire n'est qu'une partie de sa mission : il installe, rassure, surveille, transmet les informations vitales, et

parfois administre les **premiers gestes de secours** avant l'arrivée des équipes médicales. Chaque déplacement est une intervention à part entière, où l'adaptation prime.

Derrière l'image du gyrophare, il y a une **réalité de terrain exigeante**, faite d'astreintes, de week-ends travaillés et d'une vigilance permanente. À ses côtés, l'auxiliaire ambulancier forme un binôme soudé face à l'imprévu. Nettoyer l'ambulance, entretenir le matériel, compléter les documents administratifs... rien n'est laissé au hasard. Ce métier, régi par un **sens profond de la responsabilité**, est ainsi un maillon clé du parcours de soin.

Ce que gagne un ambulancier dans la fonction publique

Dans la fonction publique hospitalière, le salaire d'un ambulancier est **encadré par une grille nationale**, ce qui garantit une certaine équité entre les professionnels, quel que soit leur lieu d'exercice. Dès sa titularisation, un ambulancier démarre avec un salaire brut mensuel d'environ 1.712 euros, rapporte le site [Trouve un Métier](#). Dix ans plus tard, il peut **prétendre à 1.901 euros brut**, et en fin de carrière, après avoir atteint le dernier échelon de son grade, sa rémunération grimpe à 2.037 euros. À cela s'ajoutent diverses primes et indemnités, comme l'indemnité de risque, la prime de service ou encore la NBI, qui viennent compléter ce socle fixe.

[Mais au-delà de la fiche de paie](#), ce métier est régi par des **conditions de travail bien précises**, définies dans les conventions collectives applicables (fonction publique hospitalière, SMUR ou SAMU). Le droit au repos est strictement encadré : douze heures minimum entre deux journées de travail, deux jours et demi de congés par mois, et des jours supplémentaires selon les événements de la vie. Les heures supplémentaires, elles, sont plafonnées à 240 par an et **ne peuvent excéder 48 heures** sur sept jours consécutifs. Elles peuvent être payées ou récupérées, selon l'organisation de l'établissement.

Travailler comme ambulancier dans le privé ou en libéral : quelles différences de revenus ?

Dans le privé, [un ambulancier débute souvent au niveau du SMIC](#). Son environnement de travail varie, allant de sociétés de transport sanitaire aux cliniques, en passant par les EHPAD ou les structures humanitaires. Avec l'ancienneté, les astreintes et certaines primes, **sa rémunération peut progresser** jusqu'à environ 2.200 euros brut par mois. Un salaire qui reste relativement encadré, même s'il peut fluctuer selon l'activité de l'établissement ou les heures effectuées. La stabilité est là, mais les **marges de progression restent limitées**, notamment en l'absence d'évolution de poste.

Le **choix de l'exercice libéral** change radicalement la donne. À condition d'obtenir les autorisations nécessaires, l'ambulancier artisan peut créer sa propre entreprise. Il doit toutefois financer son véhicule, souvent à prix élevé, et **assumer seul ses charges et congés**. Son chiffre d'affaires moyen s'élève à 7.350 euros brut mensuels, mais peut monter bien plus haut si l'activité tourne à plein régime. Le risque est plus grand, mais la liberté et le potentiel de revenus aussi.